

BLANQUER doit ABANDONNER son projet de Loi ! RETRAIT !

APPEL DES ENSEIGNANTS DES ECOLES DES LANDES EN GREVE CE JEUDI 4 AVRIL 2019 ET REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE

Aujourd'hui, jeudi 4 avril 2019, troisième journée de mobilisation nationale contre les réformes Blanquer (*Lycées, BAC, Parcoursup...*) et son projet de Loi, dit de « l'Ecole de la confiance ».

Après la grève exceptionnelle du 19 mars jamais connue dans les écoles depuis 1995 et 2003 (*40% des écoles fermées avec près d'un enseignant sur deux en grève dans le 1^{er} degré*),

après les manifestations enseignants/parents d'élèves de samedi dernier, 30 mars 2019, qui ont regroupé dans toute la France plusieurs dizaines de milliers de personnes,

Blanquer, non seulement refuse d'entendre les revendications, mais les rejette d'un revers de main, les dénigre, sous prétexte que nous n'aurions rien compris. Au contraire, n'en déplaise au Ministre, nous avons très bien saisi que l'objectif premier de ce projet de Loi est de faire des économies sur le dos des enseignants et des élèves, dans le contexte de la « transformation de la Fonction Publique » de MM. Darmain et Dussopt et de CAP 22 (*122 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires visées*).

Aussi, nous, enseignants des écoles des Landes grévistes, réunis en Assemblée Générale à l'appel du SNUipp-FSU 40, du SNUDI-FO 40 et de la CGT-Educ'Action des Landes, estimons indispensable d'intensifier la mobilisation de tous, enseignants, AESH, parents d'élèves, élus et au-delà, pour un mouvement d'ampleur pour gagner le retrait du projet BLANQUER.

Aussi, nous appelons les collègues à :

- **Multiplier les diffusions de tracts explicatifs** du projet de Loi Blanquer aux parents d'élèves (sur la voie publique, hors temps d'enseignement) et/ou **les réunions publiques locales** d'information en direction des parents, des élus, des agents communaux et au-delà ;
- **Tenir des Assemblées Générales de secteur** dès maintenant, et de manière généralisée dès le 29 avril pour définir les suites de la mobilisation et trouver des formes d'action locales, avec l'appui de toutes les organisations syndicales volontaires, y compris dans la continuité des luttes déjà engagées dans les établissements et écoles des Landes ;
- **Mandater dans leur école un ou des « délégué(s) d'école »** en préparation d'une Assemblée Générale Départementale des « délégués d'école » au retour des congés de printemps, le (*date, heure et lieu à définir **). Cette A.G. aura pour objectif de débattre des suites à donner pour monter d'un cran la mobilisation (*écoles mortes, blocages, occupations, grève reconductible...*).

C'est maintenant qu'il faut battre le fer tant qu'il est chaud !

**TOUS ENSEMBLE, AVEC LES SYNDICATS
BLOQUONS BLANQUER !**

Adopté à l'unanimité

**La date, l'heure et le lieu de l'A.G. Départementale des « délégués d'école » seront arrêtés lors d'une intersyndicale début de la semaine prochaine.*